

Le fonctionnement

La mesure 6 du plan Alzheimer prévoit la création d'Équipe Spécialisée Alzheimer (E.S.A.)

pour délivrer à domicile des prestations de soins de réhabilitation et d'accompagnement.

**Prise en charge à 100%
par l'assurance maladie
sur prescription médicale.**

12 à 15 séances hebdomadaires sur trois mois (renouvelable l'année suivante).

Durée d'une séance : environ 1 heure.

Notre territoire d'intervention

Allemans	Ribérac - Faye
Aubeterre	Plassac - Rouffiac
Bellon	St André de Double
Bonnes	St Aulaye - Puymangou
Bourg du Bost	St Etienne de Puycorbier
Celles	St Jean d'Ataux
Chapdeuil	St Just
Chassaignes	St Martin de Ribérac
Combéranche - Epeluhe	St Méard de Dronne
Creyssac	St Michel de Double
Douchapt	St Pardoux de Dronne
Echourgnac	St Privat en Périgord
Grand Brassac	St Romain
La Jemaye - Ponteyraud	St Séverin
Laprade	St Sulpice de Roumagnac
La Roche Chalais	St Victor
Les Essards	St Vincent de Connezac
Montagrier	St Vincent Jalmoutiers
Montignac le Coq	Segonzac
Nabinaud	Servanches
Parcoul - Chenaud	Siorac de Ribérac
Paussac Saint Vivien	Tocane Saint Apre
Petit Bersac	Vanxains
Pillac	Villetoueix



ESA CHICRDD

**Equipe Spécialisée Alzheimer
Site de Ribérac**

Rue Jean Moulin — B.P. 52
24600 RIBERAC

☎ 05.53.92.56.00 - Fax : 05.53.92.47.78

☎ portable : 07.89.82.58.46

Courriel : esa@chicrdd.fr

Soins d'accompagnement à domicile

Notre équipe propose des soins d'accompagnement et de réhabilitation auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, en début de maladie ou à un stade modéré.

Le but de notre intervention est de permettre au patient de rester à son domicile dans des conditions adaptées tout en soulageant les aidants, en collaboration avec les intervenants extérieurs.

L'équipe

Le cadre de santé :

coordonne les moyens humains du service. Il évalue l'efficacité et la qualité des prestations.

L'infirmière coordinatrice :

organise l'intervention des différents professionnels intervenant auprès des patients pris en charge et garantit la qualité, la continuité des soins.

L'accompagnement de proximité:

est assuré par :

la psychologue, l'ergothérapeute, la psychomotricienne et les assistantes de soins en gérontologie (ASG).

L'équipe de proximité a pour mission principale d'évaluer les capacités de la personne dans son environnement de vie. Elle propose et met en place un plan d'actions personnalisé.

La pluridisciplinarité de l'équipe garantit un accompagnement qui prend en compte toutes les dimensions de la personne : physique, affective, sociale, intellectuelle et spirituelle. Lorsque la situation le nécessite, un relai à notre accompagnement peut être mis en place.

Les Objectifs

- Préserver les capacités de la personne
- Réduire l'impact de la maladie
- Proposer un soutien à l'aidant.

Ainsi, notre accompagnement s'accomplit à plusieurs niveaux :

Auprès du patient

- Pour stimuler ses fonctions cognitives, motrices et sensorielles,
- Pour favoriser sa participation aux activités de la vie quotidienne en lien avec ses habitudes de vie,
- Pour proposer des activités afin de donner ou redonner l'envie de faire et limiter les troubles anxieux.

Auprès des aidants

- Pour écouter leurs difficultés et les aider à comprendre les symptômes de la maladie,
- Pour informer sur les aides existantes et les possibilités de relais,
- Pour proposer un soutien psychologique.

Au niveau de l'environnement

- Pour conseiller sur l'aménagement du logement et les aides techniques disponibles et adaptées à la personne.

Les étapes de l'accompagnement

Premier RDV

Chez la personne en présence de l'aidant principal et / ou du responsable légal afin de présenter notre équipe et nos modalités d'intervention.

Évaluations

Evaluations en ergothérapie, en psychomotricité et en neuropsychologie.
Entretien dirigé par l'ASG.

Présentation des objectifs de soins

En lien avec les évaluations réalisées tout en tenant compte des besoins et des attentes de la personne et de son entourage.

Séances de réhabilitation et d'accompagnement

Au cours de cette période, évaluation des objectifs et réajustement si nécessaire.

Bilan de fin d'accompagnement

Réalisé au domicile avec la personne en présence des aidants principaux.

Tout au long de notre suivi, des contacts réguliers sont établis avec le médecin traitant, le médecin spécialiste et les différents intervenants au domicile.